

Les circonstances personnelles peuvent influencer la recherche d'un emploi

Lorsqu'un travailleur blessé est à la recherche d'un emploi, il y a des circonstances personnelles qui peuvent présenter des difficultés supplémentaires pour trouver un emploi, celles-ci sont uniques à chaque personne.

Quelles circonstances personnelles peuvent avoir une incidence sur une recherche d'emploi?

La Commission des accidents du travail (CAT) a embauché un chercheur indépendant* pour examiner les données de la CAT et déterminer quelles circonstances personnelles pourraient être associées à des recherches d'emploi plus longues pour les travailleurs blessés.

Leur analyse a déterminé que trois circonstances personnelles peuvent influer sur la capacité de trouver un emploi :

- Niveau d'éducation** – Les personnes qui n'ont pas fait d'études secondaires peuvent avoir plus de difficulté à trouver un emploi.
- Besoin d'un interprète** – Le manque de compétences linguistiques peut rendre la recherche d'emploi plus difficile.
- Âge au début de la recherche d'emploi** – Les personnes de 60 ans et plus peuvent prendre plus de temps à trouver un emploi que les autres groupes d'âge.

Ces informations confirment que tous les travailleurs blessés ne connaîtront pas le même parcours vers une recherche d'emploi réussie. Certains peuvent avoir besoin d'un peu plus de soutien sous forme de temps et/ou de ressources supplémentaires (comme un encadrement individuel).

* R.A. Malatest & Associates Ltd.

Comment ces circonstances personnelles peuvent avoir une incidence sur les prestations de recherche d'emploi et sur vous :

Si vous n'êtes pas en mesure de retourner à la date de votre accident de travail ou à votre lieu de travail en raison de restrictions de travail liées à des blessures, vous recevrez une aide au réemploi par l'entremise de la CAT. Ce soutien vous aidera à déterminer quels nouveaux emplois sont possibles pour vous.

Un spécialiste de l'emploi travaillera avec vous pour déterminer les services et l'aide qui vous aideront le mieux à retourner au travail. On vous offrira ensuite 12 semaines de recherche d'emploi subventionnée (environ trois mois).

Cela signifie que vous recevrez votre taux de rémunération complet pendant que vous travaillez pour obtenir votre nouvel emploi. Vous bénéficiez d'un accompagnement tout au long du processus.

Au fur et à mesure que votre recherche d'emploi soutenue par la CAT se poursuit, la CAT déterminera si ces circonstances personnelles ont une incidence sur votre réussite et si vous avez besoin de soutien supplémentaire pour trouver une offre d'emploi ou obtenir un emploi. Si vous le faites, des avantages supplémentaires peuvent vous être offerts pour vous aider.

La CAT fera le maximum pour vous soutenir dans votre recherche d'emploi. Nous voulons que vous retrouviez votre indépendance et que vous réussissiez.



Application mobile myWCB pour les travailleurs disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#)



1-866-922-9221 (en Alberta)
1-800-661-9608 (à l'extérieur de l'Alberta)



contactcentre@wcb.ab.ca



www.wcb.ab.ca/utility-navigation/translated-pages/french.html